



La Gazette Murinoise n° 56

www.murinais.fr

Vogue 2019

REPAS

POULE

RAVIOLE

Comité des Fêtes

FEU

D'ARTIFICE

PETANQUE

BOULE

LYONNAISE

DE
MURINAIS

Marché
de
Producteurs

EXPOS

AUTOS

VIDE
GRENIER

7 et 8 septembre

SOMMAIRE

Vie communale

L'édito du maire	3
Au Conseil municipal	4-6
Travaux aménagement de village	7
Les travaux terminés.....	8
Vœux du Maire	9
Commémoration et centenaire.....	10
Repas des seniors	11
Lotissement la Bonne Etoile	12
Promenade de la Paix.....	13
Informations	14
Listes électorales	15

Vie scolaire et périscolaire

Ecole de Murinais	16-17
Garderie La Cabotte	18-19
Cantine scolaire des Coteaux	20-21

Vie pratique

Bibliothèque intercommunale.....	22
L'Armée de l'Air recrute	23
Recette de cuisine	24
A votre service	25
Charte forestière	26
Conseil de développement	27

Vie associative

Le Chœur d'Adèle.....	28
Sapeurs-pompiers.....	29-31
Club le Wellingtonia	32
Le Comité des fêtes.....	33-36

ETAT CIVIL

Naissance

Louise
est née le 29 mai 2019 à Voiron
au foyer de Nicolas Rodon et Faustine Monnet

Mariage

Amélie Crinon et Yannick HIMBER
se sont dit « oui » le 6 juillet 2019

Décès

Gérard GUILLAUBEY
est décédé le 10 février 2019

CHANGEMENT D'HORAIRES DE LA MAIRIE

A partir du 3 septembre 2019,
la mairie est ouverte :

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 15 h 00 - 19 h 00

CONGÉS D'ÉTÉ

*La mairie sera fermée
du 14 août au 2 septembre*

PERMANENCE SOINS INFIRMERS

*Ouverture d'un nouveau cabinet infirmier sur la commune de Varacieux
avec une permanence de soins infirmiers qui sera assurée sur RDV dans un premier temps
les mercredis de 7h00 à 8h00 (prise de sang, pansements divers, etc...)
à la salle des associations de Murinais à compter du 4 septembre 2019.*

N'hésitez pas à contacter Marie José au 06 59 62 20 81 et/ou Virginie au 06 28 49 46 93.

L'éditorial du Maire

Murinais et un grand nombre de ses habitants étaient présents à la cérémonie du 8 mai, à laquelle nous avons associé la célébration de notre premier centenaire. Hommage a été rendu ce jour là à Albert Gonnard, notre ancien secrétaire de mairie et facteur à pied sur la commune. Cette cérémonie était remplie d'émotions, à l'image de son parcours de vie.

Entretemps, les travaux d'aménagement de village ont repris. Ils touchent aujourd'hui à leur fin. Il reste l'aménagement de sécurité à terminer : barrières, potelets et traçage au sol. La règlementation routière au carrefour d'entrée de village sera également modifiée pour davantage de sécurité.

Malgré quelques grincheux, nous sommes arrivés à un bon rendu de réalisations, menées avec soin et discernement par le groupement d'entreprises Giraud Marchand - Toutenvert.

L'inauguration de ces travaux est prévue pour le samedi 28 septembre 2019 à 10 heures en présence notamment des partenaires financiers habituels : la Région (avec Monsieur Neuder), le Département (avec Messieurs Barbier et Perazio) et le SEDI (avec Monsieur Lachat) ainsi que la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère et les maires du territoire.

Dans un tout autre registre, après maintes relances écrites et téléphoniques, la divagation et les gênes occasionnées par les animaux domestiques semblent s'estomper. Soyez en remerciés.

Septembre arrive à grand pas avec l'ouverture de la chasse et la vogue annuelle. Nous nous réunirons cette année le weekend du 7-8 septembre 2019. Le comité des fêtes et le Conseil municipal espèrent vous voir nombreux à cette grande fête du village.

Patrice Iserable





Tarifs des photocopies.

Les tarifs suivants sont adoptés par le Conseil municipal à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Particuliers :

Copie noir et blanc..... 0,10 € / A40,20 € / A3
Copie couleur..... 0,20 € / A40,40 € / A3

Comité des fêtes :

Forfait copies gratuites jusqu'à 1000 copies / an
Au-delà..... tarif identique aux particuliers.

Autres associations :

Forfait copies gratuites jusqu'à 500 copies / an
Au-delà..... tarif identique aux particuliers.

Poursuite du marché d'aménagement de village.

Le Maire rappelle que les travaux d'aménagement paysagers et de mise en sécurité de la traversée du village comprenaient :

- tranche ferme : secteur 1 (route principale) et secteur 7 (cour de l'Auberge)
- 3 tranches optionnelles :
 - n° 1 : secteur 6 (entrée Couvent) et secteur 9 (accès futurs logements).
 - n° 2 : secteur 5 (place de la bascule), secteur 8 (passage piéton).
 - n° 3 : secteur 2 (entrée village), secteur 3 (route de Chevrières), secteur 4 (lot. Opac).

La tranche ferme étant à ce jour terminée, le Conseil municipal décide d'affermir les 3 tranches optionnelles à réaliser en 2019 et 2020.

Désignation des délégués titulaire et suppléant au conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

La commune a transféré sa compétence eau et assainissement à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au 01/01/2019.

L'intercommunalité s'est dotée en 2017 d'une régie publique pour assurer l'exercice de ses compétences. Cette régie est administrée par l'intermédiaire d'un conseil d'exploitation, regroupant les représentants des com-

munes du territoire intercommunal et intervenant à titre consultatif sur tous les sujets relatifs à l'exercice de ses compétences.

Aussi, il convient de désigner un délégué titulaire et un suppléant de la commune, conformément aux statuts de la régie.

Patrice Iserable est désigné délégué titulaire et Cédric Giroud délégué suppléant par le Conseil municipal.

Approbation du plan de financement : enfouissement Basse Tension / France Telecom Route de Quincivet.

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux d'enfouissement BT/TEL sur la Route de Quincivet.

Concernant l'enfouissement Basse Tension, le prix de revient prévisionnel s'élève à 62 244 €, financés en totalité par des financements externes. Ainsi, la contribution de la commune est de 0 €.

Concernant les travaux sur le réseau France Telecom, le prix de revient prévisionnel est de 8 645 €. Les financements externes s'élevant à 3 964 €, la contribution prévisionnelle de la commune sera de 4 681 € (Frais SEDI + contribution aux investissements).

Extension de la Halle des Sports : demande de subvention au Territoire Sud Grésivaudan.

Le Maire explique que le local de stockage de la Halle des Sports devient insuffisant et qu'une extension de la salle serait nécessaire.

Les travaux sont estimés à 33 045 € HT.

Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Territoire Sud Grésivaudan, à hauteur de 21 000 €, soit 70 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 30 000 € HT.

Mandat donné au Centre de gestion de l'Isère afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire avec participation employeur.

Le Centre de gestion de l'Isère (CDG38) propose de négocier un contrat cadre, ouvert à l'adhésion facultative des agents, dont l'avantage est de mutualiser les coûts et les risques dans les domaines de la garantie maintien de salaire et de la complémentaire santé. Le nouveau contrat cadre imposera donc une participation financière de l'employeur (les modalités de la participation seront librement déterminées par la collectivité).

Les caractéristiques précises du contrat cadre seront communiquées au terme de la procédure d'appel public à la concurrence engagée par le CDG38. La collectivité pourra alors décider de son adhésion et des modalités de cette dernière.

Ces contrats couvriront les domaines de la complémentaire santé et de la garantie maintien de salaire. Les agents de la commune peuvent adhérer à tout ou partie des lots auxquels a adhéré la commune.

Durée du contrat : 6 ans, à effet du 1^{er} janvier 2020.

Proposition de services mutualisés commune / intercommunalité.

Dans le cadre des réflexions menées par l'intercommunalité sur le déploiement de services mutualisés à l'échelle du territoire de Saint Marcellin Vercors Isère communauté, deux missions sont proposées en mutualisation, dans l'intérêt des populations :

- Accompagnement à la transition numérique
 - Animation et mise en conformité de la plateforme web mutualisée
 - Sécurisation des données et mise en place du RGPD
 - Accompagnement à la médiation numérique
- Conventionnement groupé pour un service de prise en charge des animaux errants.

La commune a fait part de sa volonté d'adhérer à un contrat groupe pour la prise en charge des animaux errants.

Vote des comptes administratifs 2018.

Commune :

Dépenses de fonctionnement 2018 : 251 130.08 €
Recettes de fonctionnement 2018 : 347 627.91 €
Résultat cumulé (2017 + 2018) : + 186 031,32 €

Dépenses d'investissement 2018 : 279 464.60 €
Recettes d'investissement 2018 : 157 723.54 €
Résultat cumulé (2017 + 2018) : - 166 206.28 €

Service eau et assainissement :

Dépenses de fonctionnement 2018 : 81 286.46 €
Recettes de fonctionnement 2018 : 169 672.70 €
Résultat cumulé (2017 + 2018) : + 291 742.70 €

Dépenses d'investissement 2018 : 89 554.12 €
Recettes d'investissement 2018 : 25 825.50 €
Résultat cumulé (2017 + 2018) : - 65 209.15 €

Lotissement :

Dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 : 0.00 €
Recettes de fonctionnement réalisées en 2018 : 0.00 €
Résultat cumulé (2017 + 2018) : - 76 965.88 €

Dépenses d'investissement réalisées en 2018 : 0.00 €
Recettes d'investissement réalisées en 2018 : 0.00 €
Résultat cumulé (2017 + 2018) : + 76 965.88 €

Vote des taux d'imposition 2019.

Les taux suivants sont votés à l'unanimité (sans d'augmentation par rapport aux taux 2018) :

- Taxe d'habitation : taux de 10,50 %
- Taxe foncière (bâti) : taux de 12,24 %
- Taxe foncière (non bâti) : taux de 34,72 %

Produit fiscal total attendu pour 2019 : 77 318 €.

Vote du budget primitif 2019.

La proposition pour le budget primitif 2019 de la commune et du lotissement est présentée au Conseil municipal.

Après avoir entendu la proposition et après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote et adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 de la commune et du lotissement :

- par chapitres pour les deux sections,
- tel qu'il lui a été présenté,
- ayant constaté l'équilibre réel entre les dépenses et les recettes,
- et suivant le résumé ci-dessous :

	Commune	Lotissement
<i>Fonctionnement</i>	330 000 €	258 732,88 €
<i>Investissement</i>	728 000 €	267 049,88 €

Budget eau et assainissement – Clôture et transfert des résultats de fonctionnement et d'investissement de la commune à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise la clôture du budget annexe eau et assainissement de la Commune ;
- autorise le comptable public à procéder à l'intégration des comptes du budget annexe eau et assainissement dans le budget principal de la commune par opérations non budgétaires ;
- approuve le transfert partiel des résultats budgétaires de clôture 2018 du budget annexe eau et assainissement à la SMVIC comme défini ci-dessous :
 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent) de 291 742.70 € : transfert en totalité du résultat à la SMVIC (166 216.20 € pour le budget eau et 125 526.50 € pour le budget assainissement).
 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit) de - 65 209.15 € : transfert en totalité des résultats à la SMVIC (11 762.83 € pour le budget eau et 53 446.32 € pour le budget assainissement).
- valide le maintien dans le budget général des restes à payer (dépenses engagées et mandatées), les restes à recouvrer (recettes dont le titre a été émis), les opérations non dénouées sur comptes de tiers non budgétaires, ainsi que la trésorerie afférente aux compétences transférées ;
- autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approbation du plan de financement : éclairage public lumineux sortie de village direction Chevrières.

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que les financements seront acquis, les travaux d'éclairage public à la sortie du village direction Chevrières.

Le prix de revient prévisionnel est de 7 435 €. Les financements externes s'élevant à 6 810 €, la contribution prévisionnelle de la commune sera de 626 € (Frais SEDI + contribution aux investissements).

Demande de prêt pour le financement des travaux d'aménagement de village.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les travaux d'aménagement de village qui ont débuté en 2018 et se termineront sur cet exercice.

Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont il soumet le mémoire justificatif :

- Et décide de demander à la Caisse d'Epargne un prêt selon les caractéristiques suivantes :
 - Montant : 150 000 €.
 - Frais de dossier : 200 €.
 - Durée : 15 ans.
 - Taux fixe : 1,20 %.
 - Taux prêt annuité réduite : 1,11 %.
 - Amortissement : progressif.
 - Nombres d'échéances : 15.
 - Intérêts : calculés sur la base de mois de 30 jours et d'année de 360 jours (30/360).
 - Date de versement des fonds : 25/06/2019.
 - Date de 1^{ère} échéance : 25/11/2019.
 - Echéances suivantes : le 25 novembre de chaque année (échéance annuelle).
- S'engage pendant toute la durée du prêt au nom du Conseil municipal à créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires
- S'engage à régler les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu.

Le Conseil municipal approuve les conditions financières et confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Il affirme, en outre, qu'aucune lettre d'observation de la Chambre Régionale des Comptes ne lui a été adressée et qu'aucun recours devant le Tribunal administratif ne lui a été notifié.

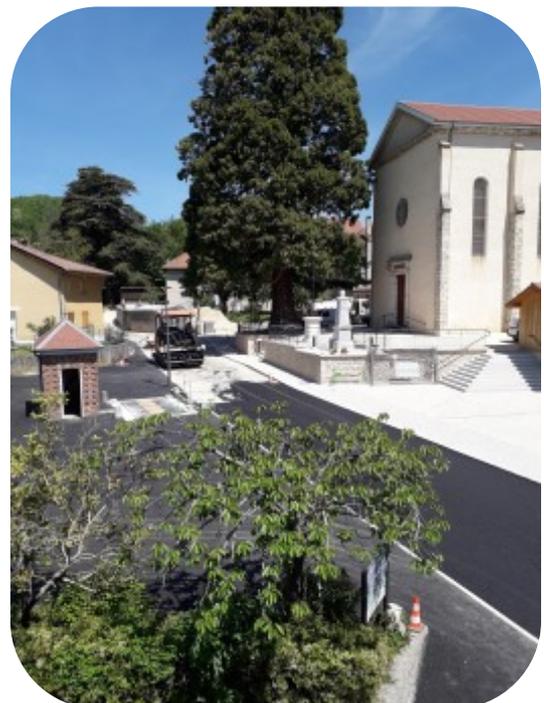
Le présent acte est rendu exécutoire en application de la loi n° 82-213 du 22 juillet 1982.

Aménagement de village



Les travaux d'aménagement de village ont repris avec la réfection des trottoirs en béton désactivé dans la rue principale et l'aménagement de la place au carrefour d'entrée de village.

Le Département a pris en charge la réalisation de la couche d'enrobés sur la traversée de village, entre les deux panneaux d'agglomération.



Et dernièrement, l'entreprise Toutenvert a installé les barrières et potelets réalisés par la métallerie Tournier à Chevières.

Les travaux terminés



Cérémonies officielles

VOEUX DU MAIRE

Comme la tradition le veut, samedi 5 janvier 2019, le Maire recevait ses administrés à la salle des fêtes pour faire part de ses vœux de bonne année.

Il commençait son discours en souhaitant la bienvenue à tous et en saluant ses collègues, gendarmes, pompiers, sœurs du Couvent, entreprises.

Il a rappelé les réalisations de l'année 2018 :

- Création d'une placette au centre du village
- Déplacement et embellissement du monument aux morts
- Construction d'un local technique pour notre Aubergiste
- Murs et balustrades autour du Wellingtonia
- Préparation du jardin de la future mairie
- Installation d'un poste de relevage des eaux usées à la maison Gouy
- Construction d'un ponceau au lieu-dit Le Moulin

et rappelé que ces travaux sont financés au moyen de subventions attribuées par le Département, la Région, l'Etat et que le reste est autofinancé par la commune.

Pour 2019, il évoquait la suite des travaux d'aménagement de village et la sortie de terre du lotissement. Des travaux de voirie seront également programmés avec la réfection de la route de Chevrières, le chemin de la Sardière et le chemin des Crêtes. Programme qui sera réalisé sur 3 exercices, par l'entreprise Giraud-Marchand. Enfin, il a indiqué que la commune et l'EPFL étaient toujours en contact avec M. Adriaens pour la signature prochaine d'un compromis de vente pour le Couvent.

Monsieur le Maire parlait ensuite de l'intercommunalité et de la loi Notre qui nous a contraint à transférer la compétence eau et assainissement à Saint Marcellin Vercors Isère communauté depuis le 1er janvier 2019. « Ce n'est pas au goût de tout le monde car c'est encore une mesure qui éloigne nos concitoyens de notre rôle d'élu de proximité mais nous n'avons pas eu le choix » a-t-il appelé.

Il a ensuite fait des remerciements. Aux associations d'abord : le Comité des fêtes, le Club Wellingtonia, le Chœur d'Adèle, l'ACCA. Aux employés communaux ensuite, Julie, Rose, Jacques, Aline et les salariés du SIS. Les sapeurs pompiers de Murinai Chevrières et les associations intercommunales (APE, cantine, garderie) et la bibliothèque.

Cédric Giroud, son premier adjoint, a ensuite pris la parole pour l'état civil 2018. Il a souhaité la bienvenue aux 4 bébés nés dans l'année, a eu une pensée émue pour les 5 personnes décédées. Enfin, il a rappelé les 3 mariages célébrés en 2018 et les 3 PACS.

C'était ensuite au tour de Fabrice Prunelle, deuxième adjoint, de prendre le micro. Il a souhaité la bienvenue aux 5 nouveaux arrivants sur la commune.

Enfin, pour clôturer, Patrice Iserable invitait la chorale à nous chanter un air de « bonne année » et la cérémonie s'est terminée autour du buffet préparé par l'Auberge et du verre de l'amitié.



Centenaire Albert Gonnard



CEREMONIE DU 8 MAI ET 100 ANS M. GONNARD

Accompagné de son Conseil municipal, des sapeurs-pompiers de Murinais-Chevrières, du Chœur d'Adèle, le maire, Patrice Iserable, a profité de la cérémonie du 8 mai pour célébrer le 100ème anniversaire d'Albert Gonnard.

Après une cérémonie en extérieur écourtée par le mauvais temps, l'hommage au premier centenaire de la commune se poursuivait à la salle des fêtes avec un discours du Maire retraçant son parcours :

Très jeune, il participe aux divers travaux à la ferme avec son père Emile Gonnard, qui était facteur. En octobre 1939, à tout juste 20 ans, il fait ses classes au 28^{ème} Bataillon des Tirailleurs tunisiens de Montélimar puis à Châlons sur Saône à la 21^{ème} Brigade des Chasseurs.

De là, il part former le Bataillon du 2^{ème} Chasseur Pyrénéen dans le Sud de la France. Transféré en renfort à Belfort le 28 février 1940, c'est là qu'il est fait prisonnier au Fort de Roppe le 21 juin 1940 par les Allemands et enfermé dans des conditions extrêmes pendant 5 longues semaines. Puis, déporté dans des wagons à bestiaux direction l'Allemagne et conduit au camp Sterlog proche de la frontière polonaise.

Il participe à la construction d'une usine pendant deux longues années éprouvantes de juillet 1940 à juillet 1942 tout en étant rationné. Au fil du temps, des amitiés se sont créées. Il fait la connaissance d'un sous-officier, Monsieur Tardy de Vinay, qui le fait rentrer dans une ferme pour divers travaux pendant 3 ans, où le traitement est plus acceptable. Mais les combats font encore rage non loin.



Enfin, la libération est arrivée, le 8 mai 1945, grâce aux Russes. Il quitte la ferme le 20 mai pour rejoindre Paris et arriver à Murinais le 28 mai 1945. C'est Monsieur Cyril Rey, coquetier à St Marcellin, qui le ramène à Murinais.

Vient enfin le repos mérité et les mauvais souvenirs sont derrière lui. C'est ainsi que le 27 février 1946, il épouse Geneviève Tenchon à St Appolinard, qui lui donnera deux enfants : Colette, qui aura 3 enfants et René, qui aura 2 filles, qui sauront lui faire oublier toute cette mauvaise période de sa vie.

Après quelques années, il remplace son père Emile Gonnard pour faire la tournée de facteur à pied, dans nos coteaux de Murinais. Il partage la tournée avec Marius Martin.

En 1965, il rentre dans les ordres communaux en prenant le poste de secrétaire de mairie dévoué. En 1977, alors que la tournée devient motorisée sur St Marcellin et Chatte, il a un accident de mobylette. En 1983, il est suppléé par Michèle Ragache pendant un moment, avant de prendre une retraite bien méritée.

C'est pour tout cela que ce jour-là, devant un bon nombre de Murinoises et Muriinois, à cette date symbolique de l'Armistice, le Maire, le Conseil municipal et le personnel communal et lui a souhaité un très bon anniversaire pour ses 100 ans bien mérités.



Repas des aînés



Samedi 25 mai, Patrice Iserable s'entourait des aînés de Murinais pour partager un moment convivial à l'Auberge des Saveurs.

Ce jour-là, 42 convives répondaient présents à son invitation. Rappelons que ce repas est offert aux Murinois de plus de 65 ans. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, un repas à domicile peut être porté (3 cette année).

Après un apéritif partagé, le Maire a souhaité la bienvenue à ses invités, ravi de ce rendez-vous annuel.



Dans son allocution, il souhaitait la bienvenue à Martine Bepoix, nouvellement arrivée sur la commune. Il avait également une pensée émue pour les personnes disparues récemment : Jean-Pierre Ragache en 2018 et Gérard Guillaubey (conseiller municipal) en début d'année, partis beaucoup trop jeunes et qui laissent un grand vide ; et Andrée Bourg, native de Murinais et inhumée ici.

Il évoquait ensuite la commémoration du 8 mai et l'hommage rendu à Albert Gonnard pour son centième anniversaire, retraçant brièvement son admirable parcours pendant la guerre puis sa carrière à Murinais.



Enfin, Patrice Iserable terminait en rappelant les travaux d'aménagement de village qui touchent à leur fin. Le résultat est à la hauteur des espérances et remerciait au passage les équipes municipales successives qui ont entretenus une gestion saine des finances communales ayant permis le financement de ce projet.

Comme à son habitude, il clôturait son discours par une citation. Ce jour-là, un proverbe marocain « une vie réussie est un rêve d'enfance réalisé à l'âge mûr ».

Lotissement La Bonne Etoile



**Les travaux de terrassement et de viabilisation du lotissement « La Bonne Etoile » sont désormais terminés.
Des terrains, de 320 à 970 m², sont encore disponibles pour votre projet de construction.
Les plans et le règlement du lotissement sont consultables en mairie.**

Renseignements auprès de la société GERENTHON à Génissieux : 04.75.02.94.24



Promenade de la Paix

PROMENADE DE LA PAIX A OUISTREHAM EN NORMANDIE



Le financement de ce projet a été en grande partie pris en charge par la Ville d'Ouistreham Riva-Bella, le reste a été financé par les appels aux dons et le financement participatif ou « crowdfunding ».

Afin de donner une valeur internationale et mémorielle forte à ce projet destiné à transmettre la mémoire des événements aux prochaines générations, la Ville a lancé, en 2016, un grand appel aux dons auprès des Nations ayant participé aux commémorations du 70^e anniversaire du Débarquement des Alliés en Normandie. Les noms des pays et des communes de France sont inscrits sur la « Stèle des donateurs », à l'entrée de la Promenade.

Grâce à cet appel, la Ville a pu compter sur les dons de la Norvège, de S.A.S. le Prince de Monaco, du Royaume-Uni, la République Tchèque, du Département du Calvados, de dizaines de communes issues de toute la France, de Députés européens, français et de Sénateurs.

Cette opération de financement participatif a permis de récolter 100 000 €. 180 donateurs, des particuliers, 80 communes et trois états. Pour Romain Bail, le maire d'Ouistreham, il était important de donner la possibilité à tous ceux qui le souhaitent de participer à ce projet dont l'objectif est de **mettre en avant la Paix entre les peuples et les Nations en Europe depuis 70 ans** maintenant.

La « Stèle des donateurs » a été inaugurée le 9 juin 2018, par le maire d'Ouistreham entouré de ses conseillers municipaux ainsi que beaucoup de monde venu assister à cet événement. Pour Romain Bail, l'aménagement des lieux et la participation au financement s'inscrivent dans la volonté de porter le devoir de mémoire.

La commune de Murinais ayant participé à cette donation, à hauteur de 150€, le maire Patrice Iserable en voyage début juin en Normandie, s'est rendu à Ouistreham admiré cette Stèle. Il a poursuivi son voyage à Sainte Mère l'Eglise, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire du débarquement, où il a rencontré le maire, Jean Quétier.





CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par les professionnels, le café des aidants est un temps convivial d'échanges et d'informations en libre accès.

Ce rendez-vous a lieu un lundi par mois, de 14h30 à 16h00 autour d'un thème :

- Lundi 16 septembre : entre accepter, subir, admettre, se révolter... la couleur des émotions des aidants
- Lundi 21 octobre : Ah la famille !
- Lundi 18 novembre : hospitalisation, entrée en EHPAD. Entre relais et épreuve dans notre histoire commune.
- Lundi 16 décembre : Comment je prends soin de moi ?

Entrée libre et gratuite (avec 1 participation demandée : 1 consommation).

RDV : Bar de l'Ovale 31 Grande Rue à VINAY

Contact : Département de l'Isère - Service autonomie 04.76.36.38.38 ou tsg.autonomie@isere.fr



ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE

Ce conseil est gratuit, sur rendez-vous pris auprès de la communauté de communes au 04 56 33 30 21 (Stéphanie Repiton) selon les dates de permanences prévues.

L'architecte se déplace sur site afin de donner des conseils en fonction des demandes et de l'existant. Il permet ainsi que les projets architecturaux (neuf ou réhabilitation) soient plus lisibles, mieux intégrés, de meilleure qualité et que les dossiers soient ainsi plus complets et conformes avant instruction par le service urbanisme.

Les dates des permanences sont visibles sur le site de l'intercommunalité dans la rubrique actualités. Elles ont lieu tous les 15 jours environ avec une pause pendant l'été.

AIDES AUX VACANCES

La mairie peut participer au départ en vacances de vos enfants. Ce dispositif permet d'allouer une aide financière aux familles dont les revenus sont modestes pour favoriser le départ en vacances des enfants en âge scolaire dans des structures telles que centre de loisirs, colonies, etc.

EN BREF :

- La structure doit être agréée jeunesse et sport.
- L'aide est accordée aux familles dont le quotient familial n'excède pas 860.
- Elle est plafonnée à 150 € par an et par enfant.
- Elle est accordée jusqu'aux 16 ans de l'enfant.

Renseignements disponibles en mairie.

Listes électorales

Une télé-procédure permet désormais à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter. Autrement dit, les électeurs qui le souhaitent n'auront plus besoin de solliciter les services de la commune pour avoir ces renseignements.

Une procédure simple

Il s'agit là d'une des premières traductions concrètes de la très importante réforme du « REU », le répertoire électoral unique – désormais il n'existe plus qu'une seule liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'Insee. C'est ce qui a permis de construire ce dispositif dit « ISE », pour « interrogation de sa situation électorale ».



Concrètement, le système est très simple :

- une fois sur la page voulue, à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et prénoms, son sexe et sa date de naissance).
- S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

Il est vivement conseillé de porter les renseignements tels qu'ils sont inscrits sur les actes d'état-civil. En fait, le programme va chercher le nom de l'électeur dans le nouveau répertoire électoral unique, lequel est appuyé sur les actes d'état-civil. Il est notamment conseillé de bien porter les accents ou les trémas sur les noms de famille, de donner le cas échéant les deuxièmes ou troisièmes prénoms... La date de naissance permet également d'éviter de confondre les homonymes. Il est conseillé également aux électeurs, s'ils constatent qu'ils ne sont pas inscrits, de ne pas s'en tenir à un « premier essai » avant de lancer une procédure d'inscription : il vaut mieux bien vérifier que l'on a correctement orthographié ses noms et prénoms, refaire une tentative avec ou sans deuxième prénom... Cette légère perte de temps est préférable au lancement d'une demande d'inscription... alors que l'on est déjà inscrit.

Télé-procédure d'inscription

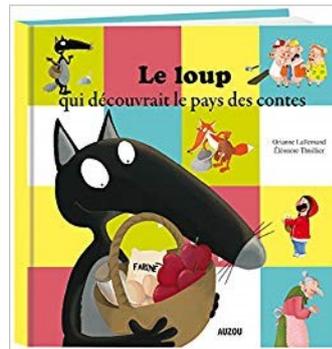
Si l'électeur en revanche n'est réellement pas inscrit, il peut procéder directement à sa demande d'inscription sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr). Que se passe-t-il alors ? La demande et les pièces fournies sont transmises à l'Insee, qui les met à disposition de la commune concernée. Ensuite le maire instruit la demande. S'il l'accepte, il en informe l'Insee qui met à jour le Répertoire Electoral Unique. » Comme le site ISE « puise » ses données en direct dans le REU, les données sont mises à jour en temps réel. Le bénéfice est évidemment bien réel pour l'électeur, qui n'a plus besoin de contacter la mairie et a les moyens, facilement, de savoir s'il est inscrit et de ne pas le découvrir le jour du scrutin.

*Les élections municipales devraient avoir lieu les 15 et 22 mars 2020.
Les inscriptions sur les listes électorales seront ainsi possible
jusqu'au 7 février pour pouvoir voter à ce scrutin.*



VOYAGE AU PAYS DES CONTES

Nous sommes les élèves de CP/CE1 de Murinais et cette année, nous avons travaillé sur un projet qui s'intitule « Voyage au pays des contes ». Notre projet a débuté par la lecture d'un livre qui s'appelle « Le loup qui découvrait le pays des contes »



A travers ce livre, nous voyageons de contes en contes : Les trois petits cochons, Le petit Chaperon Rouge, Blanche-Neige et les sept nains, Hansel et Gretel, La petite poule rousse, Le loup et les sept chèvres.

Ces contes ont été écrits par des conteurs célèbres :



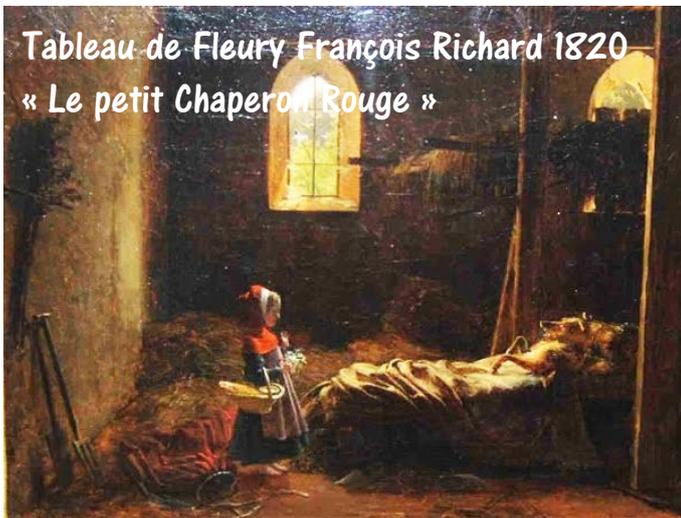
Charles Perrault
(1628-1703)



Les Frères Grimm :
Jacob (1785-1863) et Wilhelm (1786-1859)

Notre travail consiste à étudier les contes, à comparer certaines éditions du même conte, à visionner les dessins animés de ces contes, à observer des tableaux sur le thème des contes et les décrire, travailler en sciences sur le loup, la chèvre. Tout ce travail est collecté dans notre cahier de projet.

Tableau de Fleury François Richard 1820
« Le petit Chaperon Rouge »



Parallèlement, nous avons participé à des ateliers de poterie menés par Madame Lachouque dans lesquels nous avons modelé le pays des contes.

Donc nous avons comme objectif de modeler des maisons de contes, la maison d'Hansel et Gretel, Le petit Chaperon Rouge et le loup, Blanche-Neige et les sept nains.

Voici quelques œuvres :



Toute la classe et la maîtresse remercient l'APE
qui permet la réalisation de ces ateliers et merci aux parents !



Association
« La Cabotte à Lou Petiot »
Garderie Périscolaire
Impasse de l'école
38160 Chevrières
Tel : 06.45.31.50.89
Mail : lacabotte.chevrières@laposte.net
 La Cabotte Chevrières

La garderie est ouverte en période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45. Trois animateurs sont en charge des enfants du regroupement :

- Gaëlle GIROUD
- Marina DAMJANOVIC
- Philippe GUTIERREZ

Ils leur proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

Tous les bénéfices des manifestations servent au financement de diverses activités et à l'achat de matériel.

L'Actualité :

> À l'occasion des fêtes de fin d'année, La Cabotte à Lou Petiot a organisé une **vente de chocolats et d'agrumes**. Une sélection de chocolats aux recettes gourmandes était proposée ainsi qu'une gamme de chocolats issus du commerce équitable et une gamme de chocolats bio. Les agrumes quant à eux, cultivés à Montesa en Espagne, sont cueillis à maturité. Ils ne subissent aucun traitement chimique. La Cabotte privilégie les produits de qualité lors de ces différents événements.



Face au succès rencontré par ces ventes, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

> Le samedi 27 avril avait lieu **Print'en Fête** au Clos des Tilleuls à Chevrières.

Afin de préparer l'arrivée des beaux jours, le **marché aux fleurs** tenu par les bénévoles de l'association proposait des plantes fleuries et des plants légumiers pour l'aménagement des jardins. Le **marché des producteurs et des créateurs** a accueilli 20 exposants (savons, bijoux, objets en bois, décorations, sacs, accessoires enfants, fromages, noix,...) permettant aux visiteurs de connaître de nouveaux artisans locaux.



Dès 10h30, une bonne centaine d'enfants, de parents et grands-parents déguisés, ont accompagné Monsieur Carnaval jusqu'au stade au son des sifflets et laissant derrière eux, une route parsemée de confettis. À midi, un repas cuisiné par l'Auberge des Saveurs était proposé : **paëlla ou lasagnes** à déguster sur place ou à emporter. Des jeux confectionnés par les enfants de la garderie étaient mis à disposition des petits et des grands (morpions, jeu des sons, jeu des textures, chamboule tout, jeu de quilles). Toute la journée des petites douceurs salées ou sucrées étaient proposées.



Un grand merci à nos partenaires pour leur soutien : Taxi Saint Antoine, Toutenvert, Leclerc, l'Auberge des Saveurs et Jeux Gonflables 38.

Un grand merci pour votre présence et votre participation qui ont contribué au succès de Print'en Fête !!! Rendez-vous l'année prochaine !

> Afin de préparer l'arrivée de l'été et les barbecues ou tout simplement préparer la fête des pères, La Cabotte à Lou Petiot organisée une **vente de vins, bières et jus** début mai. Une sélection de bières bio de la brasserie de *la Pleine Lune* située à Chabeuil était proposée ainsi que des jus de fruits bio de *la ferme Margerie* de Portes Lès Valence.



> **Mardi 11 juin** avait lieu l'**Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières. **Election du bureau pour 2019-2020 :**

Présidente : Emilie Belle

Vice présidente : Aurélie Girard

Secrétaire : Walka Altamirano-Lyonnet

Vice secrétaire : Céline Fontenelle

Trésorière : Laure Lambert

Vice trésorière : Madly Raymond

Membres actifs : Emilie Muntz, Pauline Szkudlarek, Kelly Rey, Christine Vescovi, Isabelle Laurent, Nathalie Jullin

Nous vous donnons rendez-vous :

- Vendredi 22 novembre 2019 : Soirée Beaujolais Nouveau à la salle des fêtes de St-Appolinard
- Fin d'année : vente de chocolats et d'agrumes.
- Samedi 18 ou 25 avril 2020 : vente de plants avec buvette et plats à emporter (date à définir).
- Week-end du 3 et 4 juillet 2020 : buvette du rallye à l'épingle de Chevrières.

**Un GRAND MERCI à vous, qui contribuez de près ou de loin à nos manifestations.
Sans vous, rien ne serait possible !!!!**



Actu people

Le 11 Juin dernier, avait lieu l'Assemblée Générale de la cantine.

Au cours de cette assemblée, la Présidente a pu présenter les salariés du SIS travaillant à la cantine :

- sur le site de Chevrières : Marina, Brigitte, Louisa, Cécile et Philippe
- sur le site de Saint Appolinard : Nadine
- sur le site de Murinais : Aline qui remplacera Rose

Gaëlle Giroud, responsable administrative.

Puis le bureau à été élu :

- MUNTZ Emilie, Présidente
- AFONSO Marie Hélène, Vice Présidente
- VESCOVI Christine, Trésorière
- GIROUD Nathalie, Vice Trésorière
- JULLIN Nathalie, Secrétaire
- RIBOULET Nadège, Vice Secrétaire

Nous remercions chaleureusement Julie Viallet pour ses 10 années d'investissement dans l'association, pour sa joie et sa bonne humeur. Nous souhaitons la bienvenue à Christine.

Les membres de l'association souhaitent un bon départ en retraite bien mérité à Rose Cataldo.

Nous remercions sincèrement nos membres actifs pour leur implication.

Pratico-pratique

Les repas seront toujours livrés par le traiteur Cécillon de Vinay.

La procédure de réservation et d'annulation des repas se fait sur « e-enfance berger levrault ».

Le prix du ticket reste inchangé : tarif unique à 4,10 € / repas

Tarif double : 8,20 € en cas de repas non réservé dans les délais.



Instant gourmand

Le samedi 6 Avril, des bénévoles ont sillonné nos belles campagnes afin de vous proposer une vente de pognes, Saint Genix et pains d'épices à domicile.

Nous n'avons malheureusement pas pu couvrir l'intégralité de nos charmantes communes par manque de bénévoles.

Merci pour l'accueil que vous nous avez réservé.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes venues participer à cette manifestation qui s'est clôturée autour d'un repas au restaurant Chevalier.

Nous rappelons l'importance de la présence de bénévoles lors de l'unique manifestation de l'association.

La vente de pognes sera reconduite en 2020.



Sandwichs, jonglerie et gallinacé

Le mardi 2 juillet, par une belle journée ensoleillée, tous les enfants du RPI avaient rendez-vous à Chevrières pour la journée festive de la cantine.

Les classes de Murinais et Saint Appolinard ont fait le trajet à pied afin d'ouvrir les appétits.

Après la dégustation de leur pique nique, tous les enfants ont pu assister au spectacle « La p'tite semaine » du Cirque Filyfolia, offert par la cantine.

C'était un spectacle mêlant humour, musique et tendresse. Les 2 artistes accompagnés de leurs gallinacés, nous ont offert un très bon moment.



Contact

cantinescolairedescoteaux@gmail.com ou **04.76.64.37.92** (permanence de 10h à 14h sinon laisser un message)



**Depuis le 1^{er} juillet 2019 : grande nouveauté à la Bibliothèque intercommunale,
elle est devenue médiathèque avec :**

Une centaine de DVD à emprunter

Une liseuse prêtée pour 3 semaines avec 8 romans chargés

Et toujours :

- 📖 Des albums magnifiques pour les plus petits,
- 📖 Des romans, bandes dessinées, mangas et documentaires :
pour tous les âges - de 7 à 107 ans -,
pour les yeux fatigués – livres large vision - ,
pour tous les goûts – romans cuisine, histoire, géographie, bricolage, etc.
- 📖 Si vous ne trouvez pas sur place, les bibliothécaires bénévoles réserveront sur le réseau l'ouvrage de vos rêves.
- 📖 **Alors n'hésitez plus, tous à la bibliothèque intercommunale** près de l'école maternelle de Chevrières, **les lundi de 18 heures à 19 heures et jeudi de 16 heures à 19 heures.**
- 📖 Une boîte à lettres dans laquelle vous pouvez glisser vos livres en retour quand la bibliothèque est fermée. Elle est près de l'entrée.
- 📖 Vous êtes artistes amateurs vous pouvez exposer vos œuvres; actuellement les tableaux de Dmitri Suprun qui peint à la cire.
- 📖 La bibliothèque recevra une animation « **atelier musical pour les parents et leurs jeunes enfants** » en novembre.



En 2019, l'armée de l'air propose une prime de lien au service (PLS) aux jeunes candidats postulant en tant qu'officiers sous contrat dans les spécialités suivantes : mécaniciens et armuriers, systèmes d'information et de communication et CYBER.

Cette PLS s'élève à 5.000 ou 10.000 € (selon la spécialité).

Renseignez-vous auprès d'un conseiller en recrutement !

➔ L'armée de l'air recrute en 2019 :

1.565 militaires techniciens de l'air

recrutés à partir d'un niveau 3^{ème} jusqu'à Bac pro et jusqu'à 30 ans

244 élèves techniciens formés (dès 16 ans) par l'armée de l'air pour une scolarité CAP aéronautique/systèmes ou BAC S-SI, Techno STI2D ou Pro aéronautique/systèmes ou avionique.

300 officiers :

200 officiers sous contrat non navigants, recrutés à Bac+3, Bac+5 et 100 personnels navigants (pilote ou navigateur)

1.430 sous-officiers

recrutés à partir d'un Bac et formés par l'armée, jusqu'à 30 ans

180 volontaires recrutés (niveau 3^{ème}/Bac+2) pour un contrat d'1 an : idéal pour découvrir l'armée de l'air avant un engagement sous un autre statut, pour bénéficier d'une première expérience professionnelle, pour accomplir une année de césure dans le cadre de ses études supérieures.



Titulaires d'un BAC, devenez :

- Contrôleur aérien
- Spécialiste électrotechnicien opérationnel
- Technicien SIC aéro
- Technicien de maintenance vecteur moteur
- Mécanicien avionique
- Spécialiste des systèmes d'information et supports de télécommunications

**Le CIRFA « AIR » de GRENOBLE vous accueille tout l'été
 du lundi au vendredi de 09H00 à 18H00**

10 rue Cornélie-Gémond 38000 GRENOBLE

Tel : 04 76 76 22 22 Email : grenoble.cirfa.air@gmail.com

Site : DEVENIR-AVIATEUR.FR

RETROUVEZ NOUS AU MEETING DE MÉRIBEL (SAVOIE)

LES 20 et 21 JUILLET 2019

Retrouvez toutes nos actualités et nos offres de recrutement sur le site
 DEVENIR-AVIATEUR.FR et sur nos réseaux sociaux



La Grecque

- Spécial agneau
1 YAOURT À LA GRECQUE
+ JUS D'1 CITRON
+ MÉLANGE CIBOULETTE, PERSIL,
ESTRAGON HACHÉS
+ SEL, POIVRE

Marinades

SPÉCIAL BARBECUE !

Plongez-y vos préparations à griller et offrez-vous des recettes toujours plus gourmandes et originales. Des petits plus qui font toute la différence.

La fruitée

- Spécial canard
CHAIR ÉCRASÉE D'UNE PÊCHE
+ ½ ÉCHALOTE ÉMINCÉE
+ 4 C. À S. D'HUILE D'OLIVE
+ 2 PINCÉES DE SUCRE
+ 2 C. À S. DE VINAIGRE BALSAMIQUE
+ SEL, POIVRE

La croquante

- Spécial bœuf
1 BOTTE DE PERSIL
+ 3 GOUSSES D'AIL
+ 2 C. À S. D'HUILE D'OLIVE
+ PIGNONS
+ 1 OIGNON ÉMINCÉ
+ SEL, POIVRE

La piquante

- Spécial porc et volailles
1 C. À S. DE MOUTARDE ALSACIENNE
+ 1 C. À S. DE MOUTARDE FORTE DE DIJON
+ 1 GOUSSE D'AIL HACHÉE
+ JUS D'½ CITRON JAUNE
+ 2 PINCÉES DE CURRY

La healthy

- Spécial poissons - crevettes
150 G DE FROMAGE BLANC
FAIBLE EN MATIÈRE GRASSE
+ 1 PINCÉE DE CORIANDRE
FRAÎCHE
+ JUS D'UN CITRON
+ SEL, POIVRE

La Mexicaine

- Spécial légumes
½ OIGNON ÉMINCÉ
+ 4 C. À S. DE KETCHUP
+ 2 PINCÉES DE PIMENT DOUX
+ 1 C. À C. DE VINAIGRE DE VIN
+ SEL, POIVRE



A votre service

BAZZOLI Samuel

Paysagiste

Tel : 06 88 21 15 33

info@samuelbazzoli.com

BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée

Tel : 06 31 89 11 68

emilie.belle@orange.fr

BIERI Isabelle

Les 3 clés

Cours de piano tous niveaux

Tel : 06 12 59 05 75

BORTOLUZZI Léo

CBM GENIE CLIMATIQUE

Chauffage, clim, installations sanitaires

Tel : 06 85 36 88 19

cbm15@wanadoo.fr

CAPPELLIN Valérie

L'HARMONIE DU PHENIX

Séance relation d'aide

Massages aux huiles essentielles

Tel : 06 03 60 01 91

lharmonieduphenix@gmail.com

CHAIZE Damien et REYNAUD Romain

2RTN

Nettoyage, vitres, désencombrement

Tel : 06 15 77 82 57

2rtn38@gmail.com

CHEMIN Jean-Paul et Fleur

AUBERGE DES SAVEURS

Bar, restaurant, gîtes

Tel : 04 76 64 23 09

aubergedessaveurs@orange.fr

DERDUX Jérôme

DJ BAT

Charpente, maçonnerie

Tel : 06 08 17 07 16

contact@djbat.fr

GIROUD Céline

Coiffure à domicile

tous secteurs

Tel : 06 81 34 63 50

ISERABLE Franck

ENGINE TRONICS

Reprogrammation auto/moto

Faisceaux électriques

Etude et réalisation électronique

Tel : 06 77 37 63 85

JOURDAN Raphaël

GAEC des Alpines

Fromages de chèvre

Tel : 04 76 64 23 29

gaecdesalpines@gmail.com

MALEXIEUX Jérôme

ALLO DEPANN' MULTISERVICES

Tous types de travaux

Tel : 06 63 37 88 82

PRINCET Damien et Véronique

FROMAGERIE LE MURINOIS

Fromages de vaches et chèvres

Tel : 04 76 64 25 85

RAGACHE André

Maçonnerie générale

Tel : 04 76 38 47 54

SABATIER Michaël

MIELLERIE DU BURDY

Miels, pains d'épices...

Tel : 04 76 38 66 65

MADLY REPORTAGE

Photographie

Tel : 04 76 38 51 40

[Web : madlyreportage.com](http://www.madlyreportage.com)

AMODRU Aline

Aide ménagère.

Paiement possible en CESU.

Tel : 06 47 84 56 37

aline.amodru@orange.fr

Pour apparaître sur cette page,

adressez-vous en mairie.

La Charte forestière

Une belle journée pour découvrir la filière bois des Chambaran

A l'occasion de la journée internationale des forêts, la charte forestière de territoire des Chambaran, en collaboration avec un grand nombre de professionnels, proposait au grand public de découvrir la filière bois à travers plusieurs animations sur le territoire, le dimanche 17 mars.

Ainsi plus de 400 personnes se sont rendus sur les différents sites pour participer aux visites en forêt commentées par les techniciens de l'ONF et du CRPPF, découvrir les métiers et les créations des artisans qui ouvraient leurs ateliers ; jeux et mobilier en bois, tourneur sur bois, menuisier et meubles en palette, visiter une chaufferie bois et une construction en bois local ou encore assister à la conduite d'un chantier forestier, à des démonstrations de sciage et élagage et découvrir le travail des associations de propriétaires forestiers. Parmi eux un vingtaine d'élus avaient également fait le déplacement dont deux conseillers départementaux.

Une journée très positive tant pour les visiteurs que pour les participants qui ont pu expliquer et faire connaître leur travail à un public très intéressé.

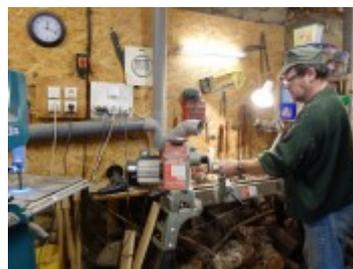
Rendez-vous donc l'année prochaine pour la quatrième édition !

(Pour plus d'informations : www.actu.charteforestiere.chambaran.fr)

ROYBON



SAINT MARCELLIN



SAINT MICHEL SUR SAVASSE

LE GRAND SERRE





Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère : une assemblée consul'active

Vous êtes habitant de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, membre d'une association ou chef d'entreprise, si comme nous vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de l'expérience, de la curiosité, une envie de débattre, de participer et de donner votre avis sur les politiques publiques locales, vous avez votre mot à dire, rejoignez-nous !

4 grands principes...

La loi prévoit que chaque intercommunalité de plus de 20 000 habitants a son conseil de développement, instance de démocratie participative au niveau intercommunal. 4 principes guident sa participation : une indépendance de réflexion - une autonomie d'organisation – une ouverture des débats à tous les citoyens désireux de participer – un souci de décaler le regard sur les politiques publiques.

Un investissement au choix de chacun...

Au conseil de développement, chacun s'investit comme il le souhaite : dans un groupe dédié à un sujet qui tient à cœur jusqu'à quelquefois par mois pour les membres de son conseil d'animation, instance de pilotage du conseil de développement. On parle politique vélo, covoiturage, mobilité vers Grenoble et Valence, économie locale, circuits courts en agriculture, bonnes pratiques dans les noyeraies, gestion des déchets, énergies renouvelables et d'autres encore.

On participe aussi aux commissions intercommunales aux côtés des élus pour apporter le regard citoyen dans la fabrique des politiques. Certains s'investissent dans le réseau des conseils de développement de la région grenobloise, avec des citoyens du Voironnais, de la Métro et du Grésivaudan sur la mobilité, l'alimentation, l'urbanisme, à une échelle qui dépasse celle de notre communauté de communes.

Une trentaine de personnes font partie du conseil de développement pour apporter leur regard sur l'action publique, pourquoi pas vous..?

Retrouvez-nous sur www.saintmarcellin-vercors-isere.fr ou sur notre page facebook. Et pour nous contacter, c'est par mail à conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr ou par téléphone au 04 76 38 45 48.



Le Chœur d'Adèle

L'année 2019 a débutée intensément pour les choristes du Chœur d'Adèle, en commençant par quelques chants de Noël et de bonne année pour clôturer la cérémonie des vœux de la municipalité, le 5 Janvier. Le Chœur, après avoir été invité, enchaina le lendemain à la cérémonie des vœux à Bessins.



Ensuite ce fut un concert pour les Religieuses de Bellevue à St Marcellin, le 13 Janvier. Puis à la maison de retraite du Perron à St Sauveur le 29 Janvier. Et pour finir à la maison de retraite de Montvinay à Vinay le 2 Février.



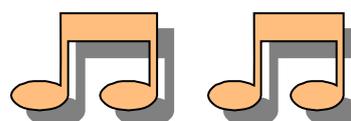
Après les chants habituels lors de la Commémoration du 8 Mai, les choristes du Chœur d'Adèle ont pris plaisir à chanter « On n'a pas tous les jours 100 ans » un peu transformé à l'occasion du centenaire de Monsieur Albert Gonnard.



Pour clôturer la saison musicale, un concert eu lieu à la salle des fêtes le 18 Mai. La soirée débuta par un comte musical « l'anniversaire des farfadets » joliment interprété par le Chœur d'Enfants des Trois Clés, dirigé par Isabelle Biéri. Les spectateurs enchantés par cette 1^{ère} partie ne manquèrent pas de prendre des rafraîchissements à la buvette en dégustant les succulentes pâtisseries préparées par les choristes ou leur famille. En 2^{ème} partie les choristes du Chœur d'Adèle se sont fait et ont fait plaisir au public en passant en revue les derniers chants de leur répertoire.

Après la trêve estivale, les cours reprendront tous les **mercredis de 18h30 à 20h30 A IZERON**, dans le nouveau logis de notre chef de chœur Isabelle Bieri :

Adresse : La Noyeraie, 710 Route du Pont d'Izeron, IZERON
Renseignements : 06 12 59 05 75 ou 06 02 39 71 39



La chorale est ouverte à tous ceux qui aiment le chant, même sans connaître les notes de musique, alors faites vous plaisir et venez nous rejoindre

DATE A RETENIR : 8 Septembre : messe chantée de la vogue à 10h30 à l'église de Murinais.

Les Sapeurs Pompiers

INTERVENTION A L'ECOLE

Les élèves des classes de CE/ CM1 et CM1/CM2 ont participé à un après midi d'initiation aux premiers secours, organisée par les sapeurs pompiers de la caserne de Chevrières et la directrice du RPI Chevrières, Murinais, St Appolinard et Bessins.

Ils ont pu se familiariser avec quelques gestes faciles à réaliser mais utiles pour faire face a certaines situations.

Durant 1h30, ils ont abordé :

- Comment se protéger, protéger la ou les victimes et protéger les tiers aux risques de suraccident ?
- Comment donner l'alerte, par quel moyen (téléphone, borne d'appel...), quel numéro (18 : Sapeurs Pompiers, 15 : SAMU, 112 : numéro d'Urgence Européen, 17 : Gendarmerie) et contenu d'une alerte (lieu, ce qu'il se passe,...).
- Comment faire un premier bilan de l'État d'une victime, savoir si elle est consciente et si elle respire.

Ils ont pu apprendre à mettre une personne inconsciente qui respire en PLS (Position Latérale de Sécurité)
Pour terminer, ils ont vu comment agir face à une personne qui s'étouffe (Obstruction Totale des Voies Aériennes).
Cette initiation s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chevrières sous forme de démonstrations, de répétitions des gestes et de mises en situation.

Les élèves se sont montrés très motivés et à l'écoute.

Une autre session a eu lieu fin juin où d'autres gestes ont été enseignés.



GESTES QUI SAUVENT

Pour la deuxième fois, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère organise dans chaque caserne des sessions d'initiation aux Gestes qui Sauvent, les premiers samedis de chaque mois. (pour tous renseignements www.sdis38.fr rubrique « les gestes qui sauvent »)

Les sapeurs pompiers de Chevrières – Murinais ont organisé leur session le samedi 2 mars entre 10h et 12h à la salle des fêtes de Chevrières.

Lors de cette initiation, 15 participants ont pu découvrir ou redécouvrir quelques gestes de bases pour secourir une personne en détresse.

Ces 2 heures se sont passées sous forme d'échange, de mise en situation et de démonstration des 1ers gestes, des 1ères actions

Nous les avons sensibilisés :

- à la protection de la victime, du sauveteur et des tiers
- à donner toutes les informations au moment de l'Alerte des Secours via les numéros d'Urgence 18/112/15 et le 114 pour les sourds et muets
- à savoir comment réagir face à une hémorragie, une personne inconsciente qui respire et une personne en arrêt cardiaque avec l'utilisation d'un défibrillateur Cardiaque.

Nous remercions tous les participants pour l'intérêt et leur dynamisme.



MATINEE BOUDINS

Les Sapeurs Pompiers vous remercient...

Comme chaque début d'année, vous avez été nombreux à venir participer à notre matinée de vente de Boudins à la Chaudière, caillettes et saucissons à cuire organisée par notre Amicale le 26 janvier 2019. Nous espérons que tout était à votre goût. Nous nous excusons de l'attente qu'il a pu avoir pour la vente des boudins : cette année et pour la première fois quelques difficultés ont perturbé la cuisson.

Et ne vous inquiétez pas, tous les problèmes seront résolus pour l'année prochaine !

Nous sommes très heureux de partager avec vous cette matinée conviviale et espérons vous revoir l'année prochaine. Nous vous remercions également par l'accueil que vous nous avez fait en fin d'année 2018 lors de nos tournées de calendriers. Nous avons pu remarquer l'attachement que vous nous portez.

Encore un grand merci à toutes et tous.





LA CASERNE DE CHEVRIERES RECRUTE !

Vous habitez Bessins, Chevrières, Murinais ou St Appolinard ?

Vous avez entre 16 et 50 ans ?

*Vous êtes intéressés par le milieu des pompiers
ou obtenir quelques informations ?*

Vous avez envie de donner de votre temps à vos concitoyens ?

*Venez découvrir nos activités (secours à personne, incendie, etc.)
durant nos manœuvres mensuelles :*

le dernier vendredi de chaque mois à la caserne de Chevrières.

Contactez nous par avance :

David Lépine 06 84 88 13 43

Jean Gaillard 06 74 55 93 82





Club le Wellingtonia



L'AG du Club « Wellingtonia » a eu lieu le 25 janvier

Les différents rapports moraux et financiers étant approuvés à l'unanimité par les adhérents du club, on procéda au renouvellement du Conseil d'Administration. Deux membres ne souhaitent pas se représenter : André Gerbert-Genthon et pour des raisons de santé ; Albert Laban, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Peu de volontaires s'inscrivent (malgré sur les 55 adhérents que compte le club). Puis une fois voté, le Conseil d'Administration se retira pour élire les membres du bureau qui sont :

- Présidente : Martine Bepoix
- Vice-président : Hubert Gouy
- Trésorière : Régine Lecacheur
- Trésorière Adjointe : Michelle Fayard
- Secrétaire : Brigitte Iserable
- Membres actifs : Ginette et René Jourdan



Au programme : Les adhérents du Wellingtonia, continueront à se réunir les après-midi du 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois à partir de 14h à la salle polyvalente.

Pour ceux qui sont intéressés : Marche avec Hubert Gouy les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois. Départ à 13h30 devant la salle des fêtes.

Festivités passées :

- Le 27 Avril, une vingtaine de personnes se sont régalés avec le succulent repas cabri, préparé par Jean-Paul de l'Auberge des Saveurs.
- Le 14 Mai, 62 doublettes se sont retrouvés pour le Concours de Coinche/Pétanque. Ce concours initialement prévu le 10 Mai a dû être décalé, la salle des fêtes n'étant pas disponible.
- Le 2 Juillet, voyage à Palavas les Flots, organisé par le club « Le Golat » de Chevières : Visite des Salins d'Aigues Mortes en petit train, Cathédrale de Maguelone, et repas au restaurant « Le Phare Panoramique ».

Pour Juillet et Août le club fait une pause estivale, et rouvrira ses portes le **vendredi 30 Août**, à 14h, salle polyvalente.

ATTENTION : La salle des fêtes n'ayant pas été disponible le vendredi 12 Juillet, le Concours Coinche / Pétanque, prévu ce jour là a été reporté au **jeudi 7 Novembre**.

Festivités futures :

☞ 27 octobre 2019 :
repas dansant choucroute

☞ 7 novembre 2019 :
Concours Coinche/Pétanque

☞ 13 décembre 2019 :
repas des anniversaires et Noël



Le Comité des Fêtes

SOIRÉE DU MUGUET

Cette soirée annonce l'arrivée du printemps, avec l'éclosion des fleurs de muguet dans les bois de Chambaran. Les brins garnis de leurs belles clochettes blanches très parfumées ont embelli les tables raffinement décorées.

Les convives se sont régalés du menu qui était proposé : porcelet grillé accompagné de gratin dauphinois. Le repas et la soirée ont été agrémentés par la musique qui a fait danser les invités jusque tard dans la nuit. Une ambiance chaleureuse a régné tout au long de la soirée.



LA MURINOISE

Tout était réuni, dimanche 2 juin pour que la randonnée la Murinoise soit une réussite. Il y avait du soleil, des confitures et des gâteaux maison à l'arrivée, mais surtout 400 participants enthousiastes. Des sourires radieux s'affichaient sur le visage des marcheurs âgés de 2 à 88 ans, mais aussi sur celui des organisateurs, qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit un succès.

La section Gym du comité des fêtes remercie tous les acteurs qui ont participé à cette activité, employés communaux, propriétaires de passages privés, adeptes de quads ainsi que tous les sympathiques bénévoles mobilisés.



SORTIE FAMILIALE DU COMITE DES FÊTES

Ils sont retrouvés pour une journée conviviale le samedi 15 juin à du faire du vélo rail dans la vallée du Doux et une visite du Musée du Chocolat Valrhona. Que de bons moments passés ensemble et finir autour d'un moule frite à Varacieux. Merci à ceux qui ont organisé cette activité.



PROGRAMME A VENIR

VOGUE ANNUELLE : 7 ET 8 SEPTEMBRE 2019

Les membres du Comité des Fêtes vous proposent cette année encore pour cette fête de notre village de nombreuses animations. Les activités traditionnelles sont reconduites : concours de longues, repas poules ravioles, feu d'artifice SONORISÉ le samedi, et le dimanche vide grenier, marché producteur local, messe chantée avec la participation du Chœur d'Adèle, apéro offert, concours de pétanque en doublette.

D'autres activités sont en cours de préparation et vous seront proposées si toutes les conditions sont réunies ; tel qu'un rassemblement de voitures anciennes, défilé et concours de vélos fleuris, animation musicale et manèges pour enfants. Amis Murinoises et Murinois venez profiter de cette si belle fête champêtre chère à tous.

8
SEPTEMBRE
A 11H00
SALLE DES FETES DE
MURINAIS
VOGUE



CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS



GRATUIT

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ
DES FÊTES DE MURINAIS

INSCRIPTIONS ET/OU INFORMATIONS :
velosfleurisvogue.GDFmurinois@gmail.com
 0684492889 - 0629674330



SOIREE HALLOWEEN : JEUDI 31 OCTOBRE

Devant le succès de cette activité très attendue pour le bonheur de tous les enfants elle est reconduite ! Venez nous rejoindre déguisé pour la récolte des friandises offertes par nos accueillants et généreux villageois. Le butin sera partagé et le verre de l'amitié offert. Rendez-vous devant la salle des fêtes.



NOËL DES ENFANTS : DIMANCHE 15 DECEMBRE

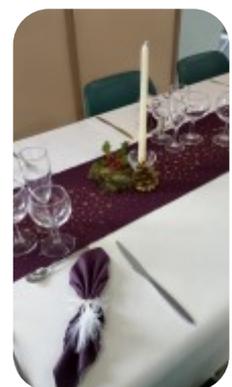
Cette très belle fête de famille Murinoise gratuite est ouverte aux enfants, à leurs parents et à tous les habitants MURINOIS. Elle reste un grand moment de partage. Un spectacle vous sera proposé et la venue du Père Noël et d'ores et déjà annoncé. Un goûter sera offert ainsi que des papillotes et autres friandises. Nous vous attendons très nombreux pour partager cette après midi.



Pour ces deux activités (Halloween et Noël) une inscription sera demandée en temps voulu.
Contact : Christelle au 09.67.31.33.16 ou 06.87.87.92.44

REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE : MARDI 31 DECEMBRE

Le Comité des Fêtes clôturera ses activités 2019 par son traditionnel réveillon tant demandé et apprécié par un public de plus en plus nombreux. Nous ne changerons pas de formule, le repas sera assuré par le réputé et agréable traiteur Damien Guillet et son équipe et l'Orchestre Nostalgia de Nino assurera l'animation de cette soirée. Attention, amis Murinois, n'hésitez pas à réserver longtemps à l'avance si vous désirez participer à cette chaleureuse fête de fin d'année.



ASSEMBLEE GENERALE : VENDREDI 10 JANVIER

Le comité des Fêtes tiendra son Assemblée Générale le vendredi 10 janvier 2020 à la salle des fêtes. Venez nous rejoindre ou nous soutenir. Lors de cette réunion de renouvellement de bureau, le bilan moral et financier de l'année écoulée sera évoqué.



SECTION GYM

La saison gym s'est terminée fin juin par un agréable moment autour d'un pique nique. Une agréable saison encadrée par notre charmante prof et qui reste de bons moments de partage. Les soupirs de "tamalou" et les bâillements de détente de "Brindille" ont animés nos cours, sérieusement préparés par Luisa. Le retour très apprécié de Josiane et de Germaine parmi nous a resserré des liens d'affections. Une pensée à nos Amis Jean-Pierre et Gérard. Reprises des cours le mardi 10 septembre à 18h45, venez nous rejoindre sans complexe.



CONTACT ➤ DANIEL : 04.76.64.96.35 ou 06.70.66.22.04

Vogue 2019

Programme

Samedi 7 septembre

13H30 CONCOURS DE BOULES LYONNAISE EN QUADRETTES
CHALLENGE DE LA MUNICIPALITE

19H30 REPAS POULE RAVIOLE PRIX 18€ - DE 12 ANS 10€
ANIMATION ORCHESTRE MUSDANCE

22H30 FEUX D'ARTIFICE SONORISE

Petite restauration

Buvette

Dimanche 8 septembre

7H00 VIDE GRENIER 2ML

INSCRIPTION 04 76 64 96 35 - 06 65 45 53 01

9H MARCHÉ PRODUCTEUR LOCAUX ET ARTISANAL

9H - 16H RASSEMBLEMENT ET EXPOSITION VOITURES ANCIENNES
SOUS RESERVE

10H30 MESSE CHANTE AVEC LA PARTICIPATION DU CHOEUR D'ADELE

11H CONCOURS DE VELOS FLEURIS PRIMES ET DEFILE DANS LE VILLAGE
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT TEL 06 84 49 28 89 OU 06 29 67 43 30

11H30 APERITIF OFFERT SUR LE PARVIS DE LA SALLE DES FETES

13H CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTE
CHALLENGE DU COMITE DES FETES

Fête foraine
les deux jours